

Prévention ANP en entreprise

Programme de formation 2010



Une formation qui a la cote

Le bpa: un savoir assuré

En sa qualité de centre suisse de compétences pour la prévention des accidents non professionnels, le bpa s'engage à prévenir tout type d'accident de loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés aux milieux spécialisés, aux particuliers ainsi qu'aux entreprises comme la vôtre, car votre contribution est déterminante pour la réussite de notre travail de prévention.

Une bonne raison d'agir: 500 000 accidents non professionnels par année

Chaque année, près d'un demi-million de travailleurs ont un accident durant leurs loisirs et sont à l'origine des $\frac{2}{3}$ des jours de travail manqués pour cause d'accident. Cela aura des incidences sur votre entreprise: les accidents survenant à des employés en dehors de leur temps de travail nécessitent des changements dans l'organisation de l'entreprise et engendrent des coûts élevés. Mieux vaut investir dans la santé de vos collaborateurs.

Notre offre: votre sécurité

Vous pouvez compter sur nous pour la prévention des accidents non professionnels (ANP). Nous vous offrons des prestations de conseil complètes et individualisées. Nous assurons le perfectionnement de vos chargés de sécurité et les formons de façon à ce qu'ils puissent eux-mêmes mettre en œuvre des programmes de promotion de la sécurité dans les loisirs. A l'aide de présentations, nous sensibilisons aussi vos collaborateurs aux domaines d'accidents prédominants. De plus, en notre qualité de centre suisse de compétences pour la prévention des accidents, nous sommes le partenaire idéal pour répondre aux souhaits spécifiques de votre entreprise.

Cap sur la sécurité: votre valeur ajoutée

La prévention des accidents de loisirs est aussi utile à votre entreprise. Vos collaborateurs prennent conscience des dangers d'accident qui accompagnent les loisirs; le nombre d'accidents non professionnels peut de ce fait sensiblement diminuer. Vous éviterez ainsi beaucoup de difficultés et de souffrances inutiles, et votre entreprise fera de sérieuses économies. En favorisant dans votre entreprise la prévention des accidents de loisirs, vous vous procurez un avantage concurrentiel certain sur le marché. Et qui plus est: votre engagement pour la santé démontrera l'estime que vous portez à vos collaborateurs. En bref: une dépense minime pour un effet maximal!



Une entreprise active dans le domaine de la prévention des accidents de loisirs bénéficie de nombreux avantages: elle diminue ses coûts, évite des souffrances humaines et démontre qu'elle estime son personnel. Profitez de notre offre de cours!

Vue d'ensemble de nos cours

Nos cours se répartissent essentiellement en trois catégories «Bases», «Méthodes» et «Perfectionnement». Leur but est de permettre aux participants d'intégrer et d'appliquer dans leur quotidien professionnel ce qu'ils ont appris. Les cours sont structurés en modules; ils forment des unités en soi, qui peuvent être suivies indépendamment. Mais il peut s'avérer judicieux de suivre certains cours avant d'autres. Nous recommandons notamment «L'ABC de la prévention» comme cours d'introduction aux personnes qui n'ont pas d'expérience dans la prévention des ANP.

Si vous n'êtes pas sûr de savoir quelle est la suite de cours qui correspond le mieux à votre situation, nous nous tenons volontiers à votre disposition pour vous conseiller!

Les groupes cibles de nos cours

Les cours du bpa s'adressent aux personnes qui

- souhaitent suivre une formation de base ou des cours spécifiques,
- veulent se préparer de façon professionnelle à la prévention des accidents,
- sont actives dans le domaine de la promotion de la santé et de la sécurité au travail,
- souhaitent comprendre la problématique des ANP,
- veulent se perfectionner dans le domaine des ANP.

Administration des cours:

Michelle Baeriswyl
Tél. +41 31 390 22 61
m.baeriswyl@bpa.ch

Responsable de la formation:

Christian Wyssmüller
Tél. +41 26 913 81 01
c.wyssmueller@bpa.ch

Vous trouverez d'autres informations sur www.bpa.ch, rubrique «Prévention en entreprise».

Bases

L'ABC de la prévention	5
Accidents de sport	5
Accidents de la route 1	6
Accidents de la route 2 (nouveau dès 2011)	6
Do it yourself – les accidents dans l'habitat et le jardin	7

Méthodes

Systèmes de récompense sous la loupe	7
La prévention, différemment*	8
Le marketing dans la prévention	8

Perfectionnement

ECHEX*	9
--------	---

Cours spécifiques entreprise

Cours à la carte	10
Présentations du bpa	10

Inscription

Conditions générales	12
Formulaire d'inscription	13

* La participation à ces cours est soumise à certaines conditions.

L'ABC de la prévention

Conditions de participation

–

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents de loisirs prédominants et les coûts en la matière. Ils sont en mesure de constituer une statistique ciblée, spécifique à l'entreprise, et savent quels sont les facteurs qui permettent de motiver les collaborateurs. Ils sont informés sur l'offre des prestations proposées par le bpa. Après ce cours, les participants doivent être en mesure de réaliser eux-mêmes des activités ANP dans l'entreprise.

Contenu

- Accidents de loisirs prédominants et conséquences des ANP
- Présentations du bpa destinées à la sensibilisation du personnel
- Bases pour le développement d'une culture de la sécurité
- Bases statistiques dans l'entreprise
- Présentation des campagnes ANP d'autres entreprises pour collecter des idées

Méthode

- Exposés
- Discussion, échange d'expériences en petits groupes
- Présentation des actions ANP pratiques

Durée	1 jour
Date, lieu	21.04.2010, Lausanne
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Accidents de sport

Conditions de participation

–

Travail préparatoire

Les participants viennent au cours avec les chiffres (accidents de sport) de leur entreprise.

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents de sport prédominants, les causes d'accident les plus fréquentes ainsi que les mesures de prévention adéquates. Après ce cours, ils doivent être en mesure d'évaluer eux-mêmes les accidents de sport des collaborateurs et de définir des mesures de prévention en conséquence.

Contenu

- Aperçu des accidents de sport et définition des priorités (disciplines sportives)
- Groupes à risque, gravité des accidents, causes d'accident
- Mesures ciblées sur les priorités (disciplines sportives) et adaptées aux possibilités de l'entreprise

Méthode

- Exposés
- Travail en groupe et individuel
- Discussion, échange d'expériences

Durée	1 jour
Date, lieu	19.05.2010, Aigle
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Accidents de la route 1

Conditions de participation

–

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents de la route prédominants, les causes d'accident les plus fréquentes ainsi que les mesures de prévention adéquates. Après ce cours, ils doivent être en mesure d'évaluer eux-mêmes les accidents de la route des collaborateurs et de définir des mesures de prévention en conséquence.

Contenu

- Aperçu des accidents de la route, définition des priorités (vitesse, port de la ceinture, alcool et vélo)
- Groupes à risque, gravité des accidents, causes d'accident
- Mesures ciblées, moyens de communication en rapport avec ces priorités et adaptés aux possibilités de l'entreprise

Méthode

- Exposés
- Discussion, échange d'expériences
- Travail en groupe

Durée	1 jour
Date, lieu	18.05.2010, Aigle
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Accidents de la route 2 (nouveau dès 2011)

Conditions de participation

–

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents de la route prédominants et se penchent sur de nouvelles thématiques, qui ne sont pas traitées au cours «Accidents de la route 1». Les participants connaissent les principales causes d'accident, les groupes à risque ainsi que les mesures adéquates pour prévenir ces accidents pendant les loisirs et les trajets professionnels. Ils savent différencier la prévention situationnelle et la prévention comportementale. Après ce cours, ils doivent être en mesure d'évaluer les accidents de la route du personnel et de prendre des mesures en conséquence.

Contenu

- Aperçu des accidents de la route
- Définition des priorités (par ex. moto, jeunes conducteurs) et des causes des accidents (par ex. distraction, fatigue, drogues)
- Accidents lors de trajets professionnels, gestion des véhicules
- Mesures et moyens de communication adaptés aux possibilités de l'entreprise

Méthode

- Exposés
- Travail en groupe
- Discussion, échange d'expériences

Durée	1 jour
Date, lieu	2011
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Do it yourself – les accidents dans l’habitat et le jardin

Conditions de participation

–

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents prédominants dans l’habitat et le jardin, leurs causes les plus fréquentes ainsi que des mesures de prévention appropriées. A la fin de ce cours, les participants sont en mesure d’évaluer eux-mêmes les accidents dans l’habitat et le jardin du personnel, et de prendre des mesures correspondantes.

Contenu

- Aperçu des accidents dans l’habitat et le jardin; approfondissement des accidents prédominants: chutes, blessures par verre/tôle, blessures par ustensile/outil/appareil/machine et brûlures
- Données relatives aux accidents prédominants: groupes concernés, gravité des accidents, causes des accidents
- Mesures et idées pour éviter les accidents dans l’habitat et le jardin, adaptées aux possibilités de l’entreprise

Méthode

- Exposés
- Ateliers axés sur la pratique
- Discussion, échange d’expériences

Durée	1 jour
Date, lieu	25.02.2010, Grangeneuve
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Systèmes de récompense sous la loupe

Conditions de participation

–

Valeur ajoutée

Les participants reconnaissent les forces et les faiblesses des différentes approches, en s’appuyant sur des systèmes de récompense réels dont ils ont discuté. Après ce cours, ils sont en mesure d’estimer si – et, le cas échéant, sous quelle forme – un système de récompense conviendrait à leur entreprise.

Contenu

- Aperçu de la thématique, rapport avec le thème de la motivation
- Caractéristiques des systèmes de récompense qui ont fait leurs preuves
- Evaluation d’un système de récompense réel mis en œuvre dans une entreprise
- Approche philosophique et sens du travail

Méthode

- Exposés
- Présentation de cas
- Discussion, échange d’expériences

Durée	1 jour
Date, lieu	2011
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

La prévention, différemment

Conditions de participation

Expérience dans la mise en œuvre de mesures de prévention ANP en entreprise

Valeur ajoutée

Les participants sont en mesure d'analyser la statistique ANP de l'entreprise et se familiarisent avec les démarches nécessaires à l'organisation d'une campagne. Ils sont capables de concevoir, préparer et organiser une campagne dans l'entreprise. Les participants reçoivent des idées et des mesures à réaliser dans leur entreprise.

Contenu

- Analyse d'une statistique ANP
- Présentation d'un concept à la direction de l'entreprise
- Elaboration d'un concept ANP
- Mesures de prévention ANP dans l'entreprise

Méthode

- Simulation
- Discussion, échange d'expériences

Durée	2 jours
Date, lieu	2011
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 850 y compris documentation, logement et repas

Le marketing dans la prévention

Conditions de participation

–

Travail préparatoire

Avant le cours, les participants remplissent une checklist sur les canaux de communication présents dans leur entreprise. Ils la prennent au cours.

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les bases et les instruments du marketing. Ils ont analysé et optimisé les moyens et les canaux de communication existants dans leur entreprise. Après ce cours, les participants sont en mesure d'employer des instruments du marketing direct et d'optimiser ainsi l'effet de leurs campagnes.

Contenu

- Bases du marketing, mix marketing
- Analyse des canaux et moyens de communication dans l'entreprise
- Base du marketing direct et comparaison intermédia
- Emploi d'instruments du marketing direct et optimisation de messages publicitaires
- Boîte à idées

Méthode

- Exposés
- Travail en groupe et individuel
- Echange d'expériences

Durée	1 jour
Date, lieu	23.09.2010, Genève
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

ECHEX

Conditions de participation

Expérience dans la mise en œuvre de mesures de prévention ANP en entreprise. Il est préférable d'avoir déjà participé à une formation du bpa.

Valeur ajoutée

Les participants se familiarisent avec des exemples tirés de la pratique. Ils échangent des expériences sur leur travail actuel et sont motivés à réaliser des activités de prévention ANP dans leur entreprise. Ils peuvent se constituer un réseau de partenaires.

Contenu

- Discussion sur des thèmes choisis
- Echange d'expériences
- Définition de mesures pour l'entreprise
- Exposés spécifiques choisis par les participants de l'année précédente
- Visite de sécurité

Méthode

- Exposées
- Discussion en groupe

Durée	1 jour
Date, lieu	02.12.2010, lieu à définir
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Cours à la carte

Quels sont les besoins de votre entreprise? Au titre de centre de compétences pour la prévention des accidents, nous concevons des cours adaptés à votre entreprise, destinés aux cadres, chargés de sécurité ou à toute autre personne ayant une influence sur la sécurité de vos collaborateurs.

Valeur ajoutée

Les participants sont initiés à la prévention des ANP et formés selon les besoins spécifiques de l'entreprise.

Contenu

Défini en fonction des besoins, avec le concours de l'entreprise

Méthode

- Exposés
- Travail en groupe

Présentations du bpa

Les présentations portent sur des thèmes de prévention souvent demandés. Vos collaborateurs découvriront, au travers de présentations qui sauront captiver leur attention, des informations de base et des conseils sur le thème traité. Ils pourront ainsi atteindre, par des mesures simples, une grande efficacité dans la prévention des accidents.

Valeur ajoutée

Présentation de thèmes (expositions et exposés) afin de sensibiliser le personnel à différents domaines prioritaires dans la prévention des accidents

Contenu

Nous pouvons vous présenter les thèmes suivants:

- Alcool au volant? Un verre, ça roule!
- Sécurité grâce à la visibilité
- Les têtes intelligentes se protègent
- Loisirs et vacances en toute sécurité
- Sport – Médaille d'or à la sécurité
- Chutes – La sécurité pas à pas
- Module pratique de sécurité routière

Méthode

- Démonstrations et animations accompagnées d'exposés
- Concours

Durée	à convenir
Date, lieu	à convenir, dans les locaux de l'entreprise
Nombre de participants	à convenir
Frais	CHF 1600 par jour y compris les préparatifs et le déplacement. Nous vous soumettons volontiers une offre forfaitaire pour les projets d'une certaine importance.
Annulation	En cas d'annulation intervenant après l'envoi de la confirmation, nous facturons 30% du devis.

Durée	à convenir
Date, lieu	à convenir, en général dans les locaux de l'entreprise
Nombre de participants	Groupes jusqu'à env. 30 personnes
Frais	Forfait fixé en fonction de la durée et de l'organisation; y compris le transport aller-retour du matériel, l'installation, l'animation et le démontage.
Annulation	En cas d'annulation moins de trois semaines avant la présentation, le temps réservé est facturé à raison d'un forfait journalier de CHF 400.
Informations:	Raphael Burry, Tél. +41 31 390 22 63, r.burry@bpa.ch



Allez de l'avant!

Inscrivez-vous

Le bpa. Pour votre sécurité.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés tant aux milieux spécialisés qu'aux particuliers.

Plus d'informations sur www.bpa.ch.

© bpa 2009, reproduction souhaitée avec mention de la source

Conditions générales s'appliquant aux cours, congrès et conférences (formations) du bpa – Bureau de prévention des accidents

(mars 2009)

Inscription/confirmation

- Date limite d'inscription: généralement un mois avant le début de la formation. Vous recevez toujours une confirmation écrite.
- En cas d'annulation ou de report de la formation, les personnes concernées sont avisées deux semaines au moins avant la formation en question. Elles ne peuvent prétendre à être indemnisées.

Nombre de participants

- Le nombre de participants est limité. Les inscriptions sont retenues selon leur ordre d'arrivée. Si la formation est complète, nous vous contactons.
- Pour que la formation puisse avoir lieu, un nombre minimum de participants est exigé.

Frais de la formation et annulation de l'inscription

- Les frais de la formation sont facturés après leur tenue. Ils ne sont pas soumis à la TVA.
- Si vous annulez votre inscription moins de 4 semaines avant le début de la formation, les frais vous sont entièrement facturés. Vous pouvez néanmoins désigner un remplaçant.
- Les conditions d'annulation pour les cours spécifiques entreprise et pour les présentations du bpa sont précisées dans la description des cours en question.

Reconnaissance et attestation de participation

- Les formations du bpa sont reconnues comme formation continue par la SSST (Société Suisse de Sécurité au Travail) et la SAQ.
- Si vous prenez votre livret de formation de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) à la formation ou nous l'envoyez (au plus tard un an après), nous y consignons votre participation à la formation.
- Les participants qui suivent une formation d'une journée entière reçoivent une attestation de participation.

Assurance

- Le bpa décline toute responsabilité en cas de dommage.

Données personnelles

- En vous inscrivant, vous accordez au bpa le droit d'utiliser vos données personnelles pour vous informer de ses nouvelles offres. Les données personnelles ne sont pas transmises à des tiers.

Changement de programme et des frais de formation

- Le bpa se réserve le droit de modifier les programmes, frais ainsi que les conditions générales de ses formations.

Juridiction compétente

- Toutes les relations juridiques avec le bpa sont régies par le droit suisse. Le for juridique est Berne.

Formulaire d'inscription

Cours en français

Do it yourself – les accidents dans l'habitat et le jardin

25.02.2010

L'ABC de la prévention

21.04.2010

Accidents de la route 1

18.05.2010

Accidents de sport

19.05.2010

Le marketing dans la prévention

23.09.2010

ECHEX

02.12.2010

Kurse in Deutsch

Unfälle im Strassenverkehr 1

09.03.2010

Unfälle im Sport

23.03.2010

Do it yourself – Unfälle in Haus und Garten

08.06.2010 28.10.2010

Kommunikation in der Prävention

07.09.2010

Erfa NBU

17.11.2010

Belohnungssysteme unter der Lupe

23.11.2010

Corsi in italiano

L'ABC della prevenzione

23.03.2010

Sistemi di incentivi: strumenti di prevenzione per tutte le aziende?

20.04.2010

Corso scambio di esperienze INP

04.05.2010

Je m'inscris définitivement aux cours marqués d'une croix.

Je souhaite recevoir le programme de formation en

allemand

italien

Entreprise _____

Prénom _____

Nom _____

Service _____

Rue, n° _____

Case postale _____

NPA, localité _____

Tél. _____

E-mail _____

Date, signature _____

Votre signature confirme que vous avez lu et compris les conditions générales au verso.

Pour vous inscrire, plusieurs possibilités:

- Internet: www.bpa.ch, rubrique «Prévention en entreprise»
- E-mail: formation@bpa.ch
- Fax: +41 31 390 22 30
- Poste: bpa – Bureau de prévention des accidents, case postale 8236, CH-3001 Berne